



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

sécurité des biens et des personnes

Question écrite n° 55199

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales sur la nécessité de développer les conseils intercommunaux de sécurité et de prévention de la délinquance dans les collectivités des départements urbanisés, notamment en Île-de-France. En effet, il semblerait, à l'image de l'arrondissement du Raincy, que les communes ont souvent créé des conseils locaux, sans toutefois appréhender les problèmes annexes auxquels elles sont confrontées. Ils ont souvent des causes hors des limites communales. Dès lors, dans le cadre d'une prévention efficace de lutte contre la délinquance, il conviendrait de demander aux préfets de promouvoir l'intercommunalité en ce domaine. Il pourrait donc être intéressant de leur demander de promouvoir, principalement dans les grands départements, la création de conseils intercommunaux de sécurité et de prévention de la délinquance. Les préfets seront notamment chargés de conseiller, d'inciter et d'inviter les représentants des villes voisines à se réunir afin de coordonner des mesures efficaces de lutte contre l'insécurité. Il lui demande donc de lui préciser sa position sur cette question.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 55199

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 juillet 2009, page 6984

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)